académie Poitiers

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# MODALITES SPECIFIQUES D'ENTREE

# EN SECONDE OPTION « ARTS DU CIRQUE »

## AU LYCEE MARCELIN BERTHELOT DE CHATELLERAULT

**Rentrée 2010**

- **L'enseignement d'exploration « Arts du cirque » (6H)** du lycée Marcelin Berthelot nécessite l'appropriation de bases essentielles des arts du cirque afin de développer un langage du corps et une base d'expression artistique : acrobaties, équilibre sur les mains, préparation à un travail physique adapté (souplesse, renforcement…), jeu d'acteur, danse et arts et culture.
- Les élèves candidats à l'enseignement « Arts du cirque » sont invités à retirer un **dossier de demande préalable** au lycée Marcelin Berthelot **avant le 9 AVRIL 2010**. Ce dossier devra être envoyé, renseigné, au lycée Marcelin Berthelot **avant le 17 AVRIL 2010**

►L'envoi du dossier de demande préalable permettra au candidat de participer à **des journées d'information et d'orientation** qui auront lieu au sein du lycée Marcelin Berthelot les **3 et 4 MAI 2010**.

**HÉBERGEMENT :** Les élèves admis à suivre cette formation peuvent bénéficier de la qualité **d'INTERNE du Lundi au Vendredi** au lycée Edouard Branly de Châtellerault (environ 1,5 km du lycée Marcelin Berthelot).

**IL N'Y A PAS D'INTERNAT LE WEEK-END**

- **La décision d'orientation** en seconde générale et technologique est prise par le chef d'établissement d'origine.
- **L'admission** dans l'enseignement « Arts du cirque » est prononcée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Vienne, à l'issue **d'une commission d'affectation**.
- Les familles sont informées par courrier de cette **décision d'affectation** et procèdent ensuite à **l'inscription** de leur enfant au lycée Berthelot.

N.B. : La participation des candidats aux journées d'information et d'orientation est **indispensable** mais non suffisante.

Tous les candidats doivent respecter la procédure d'affectation après la 3ème mise en place dans l'académie de Poitiers. Pour ce faire, ils doivent obligatoirement remplir **la fiche « orientation après la 3ème »** en vigueur. Il y a deux possibilités :

- Pour les candidats extérieurs à l'académie de Poitiers : l'établissement d'origine des candidats prendra contact avec le Rectorat – SAIO de Poitiers (saio@ac-poitiers.fr ou 05-49-54-71-33) ou l'Inspection académique de la Vienne (dvs.ia86@ac-poitiers.fr ou 05-49-60-30-25) afin de retirer la fiche « orientation après la 3ème ».
- Pour les candidats scolarisés dans l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3ème » leur sera remise par leur établissement d'origine.

***Il est fortement recommandé aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.***

**Contact pour le dossier de demande préalable**

**Lycée « Marcelin Berthelot » - 1 avenue Wilson – 86106 CHATELLERAULT Tél : O5.49.21.77.33**

SAIO

**« ARTS DU CIRQUE »**

**FICHE DE DEMANDE PRÉALABLE**
**AUX JOURNÉES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**

**LYCEE MARCELIN BERTHELOT DE CHATELLERAULT (86)**

**Rentrée 2010**

NOM (en lettres capitales) : Prénoms : G ❐ F ❐

Date de naissance :

NOM de la personne responsable (père, mère, tuteur) :

Adresse : Tél. :

Courriel :

Nom, adresse et téléphone de l'établissement fréquenté en 2009 - 2010 :

Demande déjà effectuée en 2008-2009 : OUI ❐ NON ❐

Langue vivante 1 : Anglais

Langue vivante 2 : ❐ Allemand (1) ❐ Espagnol (1) ❐ Italien (1)

Régime demandé en cas d'admission : Internat : ❐ Demi-Pension : ❐ Externat : ❐
(internat non assuré le week-end)

(1) cocher la case

Signature de l'élève, Signature des parents ou du représentant légal,

**Date limite de dépôt de la demande avant le 17 AVRIL 2010 au :**

**Lycée Marcelin Berthelot - 1, avenue Wilson –**
**86106 CHATELLERAULT Cedex**

Les renseignements complémentaires en particulier sur les moyens d'accès et les conditions d'hébergement seront fournis aux candidats lors des journées d'information du Lycée « Marcelin Berthelot ».